

Les femmes dans les commissions communales

Autor(en): **E.P.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **9 (1921)**

Heft 121

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-256687>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Les femmes dans les commissions communales

A l'occasion des récentes élections communales dans le canton de Neuchâtel, les sociétés suffragistes des grandes localités ont fait des démarches pour que des femmes soient nommées, non seulement dans les commissions scolaires dont plusieurs étaient déjà membres, mais dans d'autres où, sauf à La Chaux-de-Fonds, elles n'avaient pas encore trouvé place. Les résultats ont été les suivants : (l'indication des partis politiques que nous donnons ici n'est rigoureuse que pour le parti socialiste et le parti progressiste, ancien parti radical. Le parti libéral, qui a soutenu des candidates se rattachant à lui par leur famille n'admet en effet pas les femmes dans son sein. Il en est de même du parti radical, qui, d'ailleurs, n'a point appuyé de candidature féminine)

Neuchâtel :

Comm. scolaire : 3 socialistes, 2 libérales ;
 Comm. de l'assistance : 1 libérale ;
 Comm. de la maison des orphelins : 1 socialiste. Total : 7.

La Chaux-de-Fonds :

Comm. scolaire : 6 socialistes, 2 progressistes ;
 Comm. de l'Ecole de commerce : 1 socialiste ;
 Comm. de l'Hôpital : 1 socialiste ;
 Comm. de l'Ecole ménagère : 6 socialistes, 2 libérales et 1 progressiste.
 Comm. de l'Ecole des travaux féminins : 6 socialistes, 2 progressistes et 1 libérale ;
 Comm. du Chômage : 3 socialistes, 2 progress. Total : 33.

Le Locle : Commission scolaire : 6 socialistes.

Au total : 46 femmes qui, nous en sommes sûres, feront apprécier leurs services. C'est un pas en avant. E. P.

Carrières féminines

La femme photographe¹

Mais revenons à la photographie, et spécialement à la photographie non pas industrielle, mais à l'exécution du portrait dans l'atelier ; Là encore le champ de travail est très varié ; chaque personne qui vient vous demander de faire son portrait est différente de toutes celles qui l'ont précédée ; on ne trouve pas deux enfants pareils ; chacun doit être l'objet d'une nouvelle étude ; suivant l'âge, l'aspect, la condition sociale, le caractère plus ou moins impressionnable de son client, il faudra opérer de telle ou telle façon, employer un éclairage doux ou violent, plat ou à contre-jour ; la question du fond aussi sera à discuter. D'autre part, il faut savoir inspirer confiance à son client et lui enlever l'idée qu'il a souvent que se rendre chez le photographe est aussi ennuyeux que d'aller chez le dentiste !... Les vieilles légendes meurent très difficilement !

J'allais oublier une qualité essentielle pour réussir dans le portrait photographique, c'est la décision. Il faut savoir se décider rapidement pour telle pose ; et quand on a affaire à des enfants, à des bébés spécialement, en général très remuants, il faut saisir au vol leur expression ou leurs gestes si fugitifs ; mais encore faut-il que la fraction de seconde pendant laquelle la plaque est exposée coïncide avec un instant de tranquillité relative de l'enfant, sinon on ne verra apparaître à la lanterne rouge qu'une image *bougée*, autrement dit floue et méconnaissable !... Je le répète donc, la décision rapide est indispensable. Je dois ajouter que je crois la profession de photographe portraitiste parfaitement accessible aux femmes, spécialement en ce qui concerne les portraits de dames et d'enfants. En effet, une dame viendra peut-être poser plus facilement chez une photographe que chez un de ses confrères ; le fait de se trouver en face d'une femme la mettra plus à son aise que si c'était un homme ; elle sera donc moins intimidée, plus naturelle et réussira d'autant mieux. Les

enfants aussi risqueront moins de faire une scène (comme cela arrive quelquefois) s'ils sont accueillis dans l'atelier de pose par un visage féminin, plutôt que par une figure barbue et moustachue, au regard sévère. Donc les qualités de cœur et d'âme que la femme possède naturellement lui seront très utiles ; d'autre part, le sens des jolies choses, la main légère et délicate pour nouer une écharpe, arranger les plis d'une robe ou enjoliver une coiffure seront de précieux aides pour obtenir des photographies gracieuses, flatteuses et intéressantes. Il existe depuis bien des années en Autriche, en Allemagne et aux Etats-Unis, nombre de maisons de photographie qui sont dirigées par des femmes, et je crois que ce ne sont pas celles qui font le moins d'affaires.

Mais, me direz-vous, où peut-on apprendre tout cela ?

Il existe une école à Munich et une autre à Vienne, où tout ce qui concerne la photographie, et en général les arts graphiques, est enseigné. On y fait beaucoup de dessin, on y apprend des principes de physique et de chimie, enfin la photographie pratique et théorique dans l'atelier et au dehors est enseignée, de même que la comptabilité, de sorte que tout l'enseignement dure deux ans.

En Suisse nous n'avons pas d'institutions de ce genre. Il se donne aux universités de Lausanne et de Zurich des cours de photographie, mais c'est de photographie purement scientifique qu'il s'agit ; la photographie n'y est enseignée que pour ce qu'elle peut apporter aux futurs ingénieurs ou à l'étude des questions policières. De sorte que la jeune fille qui voudra étudier la photographie sans sortir de Suisse, ou celle qui n'aura pas les moyens de suivre les études assez coûteuses de Vienne ou de Munich, devra chercher une place d'apprentie chez un professionnel. L'Union suisse des Photographes a établi un programme d'apprentissage et d'examen. La durée de l'apprentissage y est fixée à trois ans, et à la fin de ce stage, le candidat en photographie doit subir un examen pratique et théorique portant sur toutes les connaissances nécessaires à la profession.

Il va sans dire que celui ou celle qui compte limiter son activité à une partie de la photographie (retouche ou autre) n'aura pas besoin de faire des études aussi complètes ; je lui conseillerai seulement de suivre des cours qui pourront la préparer à la partie dans laquelle elle compte travailler. Par exemple, une future retoucheuse fera bien de suivre des cours de dessin (d'après le plâtre et le modèle vivant). Mais, à mon avis, la meilleure école est celle de l'expérience. Il faut mettre la main à la pâte, quitte pour les débuts à gâcher des plaques et du papier, en produisant des horreurs !... Bref, il faut faire des gaffes ! mais s'en souvenir ; c'est la seule façon d'acquérir le métier qui n'est fait que d'expériences, dont il faut savoir profiter le plus possible.

Par le fait des amateurs photographes toujours plus nombreux, le public s'imagine en général que notre métier est relativement facile ; que l'on se détrompe : la photographie est un art délicat et semé de difficultés pour qui veut arriver à de bons résultats ; car, bien entendu, le photographe doit se plier aux exigences techniques que lui imposent ses appareils et ses produits.

Mais, si grande est la peine, grandes peuvent être les joies. En effet, c'est une immense satisfaction de trouver fixée à jamais sur la plaque que l'on vient de développer la vision toujours fugitive d'un beau regard, ou l'effet de lumière entrevu au cours d'un voyage en pays lointain.

Mais n'oublions pas de vous renseigner sur la question des salaires ! Dans la photographie, comme dans tous les domaines, tout dépend du talent que l'on possède ! Mais je l'avoue franchement, la profession de photographe, soit comme chef de maison, soit comme employé, n'est pas lucrative, cela par suite de la grande concurrence que font de plus en plus de petits photographes qui livrent à vil prix des productions encore présentables. Il va donc sans dire que des maisons sérieuses, pour garder leur clientèle, ne peuvent pas faire payer leurs photographies ce qu'elles valent réellement, de sorte que les employés ne toucheront pas des appointements bien merveilleux ! Cependant, comme je viens de le dire, le gain est toujours en proportion du talent, et tandis qu'un retoucheur qui n'aura qu'une connaissance limitée de son travail, ne pourra gagner que de 2 à 300 fr. par mois, un autre qui aura fait des études de dessin et sera capable de fournir un travail vraiment artistique, pourra arriver à toucher un traitement mensuel de 500 fr.

Il faut dire aussi que, depuis que la photographie est à la portée de chacun, on se passe aisément du professionnel ; le public préfère souvent le kodak sans façon au portrait pris solennellement dans l'atelier : donc, nouvelle concurrence, d'où nouvelle baisse des prix et des

¹ Voir le *Mouvement Féministe* du 25 mai 1921.